



OÙ ET COMMENT

CHARGER
MON VÉHICULE
ÉLECTRIQUE ?



POUR UTILISER LES BORNES DE RECHARGE, J'AI BESOIN D'UN BADGE. OÙ PUIS-JE RÉCUPÉRER UN BADGE ?

Les badges sont gratuits et peuvent être retirés à plusieurs endroits :

Le 108

02 35 52 68 10

108 allée François Mitterrand, Rouen

Pôle de proximité Val-de-Seine

02 32 96 98 98

8 Place Aristide Briand, Elbeuf

Pôle de proximité Austreberthe-Cailly

02 32 93 81 72

102 rue Guy de Maupassant, Duclair

Pour récupérer un badge, il me faudra présenter mon permis de conduire, la carte grise de mon véhicule électrique et une pièce d'identité. Il me sera également demandé de communiquer mes coordonnées postales, téléphoniques et mon adresse email.

COMMENT BRANCHER MON VÉHICULE POUR UTILISER UNE BORNE ?

Je me gare sur une place réservée aux véhicules électriques en charge, à côté d'une borne.

Je repère la prise correspondant à mon véhicule.

Je badge la borne du côté de la prise souhaitée.

La trappe de protection des prises est déverrouillée : j'ai désormais accès aux prises.

Je branche mon câble et je referme la trappe. Les diodes lumineuses passent du vert au bleu.

La charge démarre et la trappe se verrouille. Je peux m'en aller.

PEUT-ON DÉBRANCHER MON CÂBLE PENDANT QUE MON VÉHICULE RECHARGE ?

Lorsque la charge est en cours, les prises sont verrouillées. Il est impossible de débrancher le câble de la borne sans badger à nouveau la borne avec le même badge que lors du branchement. La charge de mon véhicule est donc sécurisée.

Attention, sur certains véhicules électriques, il faut fermer le véhicule à clef pour que le câble ne puisse pas être débranché du côté du véhicule.

COMMENT DÉBRANCHER MON VÉHICULE LORSQUE JE REPARS ?

Je badge la borne du côté où mon véhicule est branché.

La charge s'arrête, les diodes changent de couleur. La trappe de protection des prises se déverrouille : j'ai maintenant accès aux prises et à mon câble.

Je débranche mon câble. Je referme la trappe. Je peux m'en aller.

COMBIEN ME COÛTE UNE RECHARGE ?

La charge ne me coûte rien, elle est gratuite pour moi. Le coût de l'électricité est pris en charge par la Métropole Rouen Normandie (ancienne CREA).

Le stationnement sur voie publique est également gratuit :

- sur les emplacements dédiés à la charge des véhicules, pendant la charge,
- sur tout emplacement matérialisé du territoire de la Métropole Rouen Normandie.

COMBIEN DE TEMPS PUIS-JE RESTER BRANCHÉ ?

La durée d'occupation doit se limiter au temps de charge. Pour permettre à tous les conducteurs de véhicules électriques de pouvoir recharger leur véhicule, il est demandé aux utilisateurs de ne pas laisser leur véhicule branché pendant de trop longues périodes et notamment après la fin de charge des véhicules.

QUE FAIRE SI JE PERDS MON BADGE ?

Si je perds mon badge, je dois le déclarer à la Métropole Rouen Normandie (creavenir@metropole-rouen-normandie.fr) qui m'en délivre un nouveau.

L'ancien badge sera désactivé informatiquement.



LES BORNES ONT DES DIODES LUMINEUSES QUI CHANGENT DE COULEUR. QUE SIGNIFIENT CES COULEURS ?

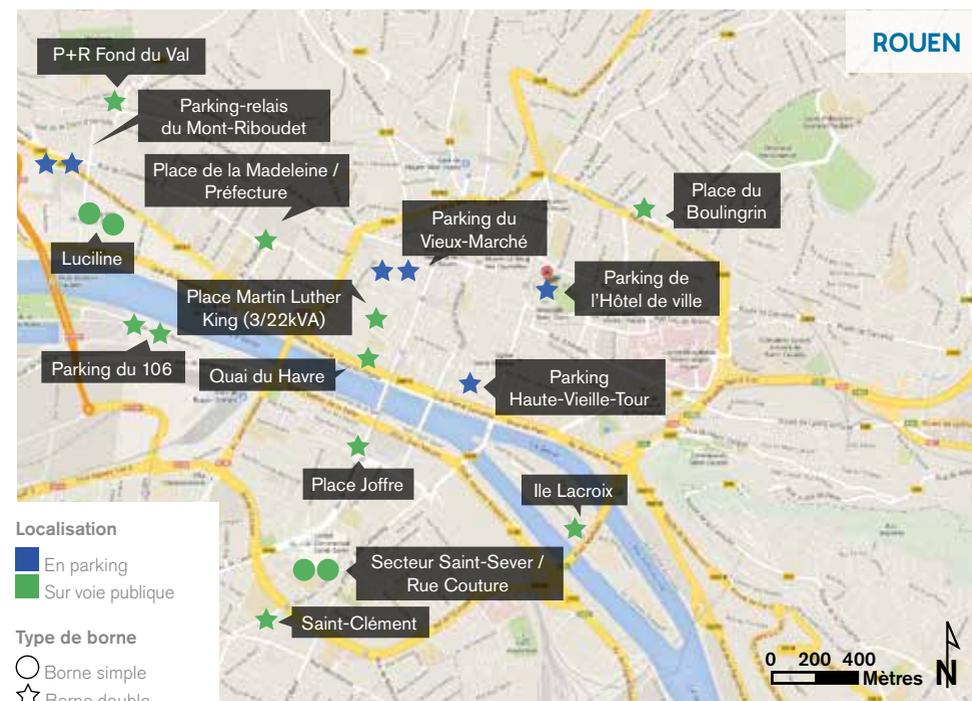
VERT : prise libre. Je peux y brancher mon véhicule électrique.

BLEU avec changement d'intensité : mon véhicule est branché et en charge, je peux vaquer à mes occupations.

ROUGE : prise hors-service. Je ne peux pas utiliser cette prise.

VIOLET : prise en cours de maintenance. Cette prise sera bientôt utilisable.

Réseau métropolitain de bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides sur Rouen



Une carte de l'ensemble du réseau est disponible sur : www.metropole-rouen-normandie.fr



Où trouver votre borne de recharge ?

Pôle de Proximité de Rouen

17 sites - 40 points de charges

Rouen	Place Martin-Luther-King
	Place du Boulingrin
	Place de la Madeleine
	Place Joffre
	Quai du Havre
	Rue Jeanne-d'Arc / gare
	P+R Fond du Val
	Secteur Saint-Sever Rue Couture
	P+R Mont Riboudet
	Parking Vieux-Marché
	Parking Haute-Vieille Tour
	Parking Hôtel de Ville
	Place Saint-Clément
	Ile Lacroix
	Cauchoise
Le 106	
Mail Andrée-Putman (Quartier Luciline)	

Pôle de Proximité Val de Seine

9 sites - 18 points de charges

Elbeuf	Place Aristide-Briand
	Fabrique des savoirs - Parking rue Oursel
	Place de la Libération
Caudebec-lès-Elbeuf	Rue Émile-Zola - Place du Marché
Saint-Aubin-lès-Elbeuf	Parking de la gare
Cléon	Parking de la place Saint-Roch
La Bouille	Allée des Saules
Le Grand Quevilly	Parking rue Pierre-Curie / Avenue des Provinces
Saint-Pierre-lès-Elbeuf	Puits Mérot

Pôle de Proximité Plateau Robec

6 sites - 12 points de charge

Bois Guillaume	P+R Rouges Terres
	Rue de la Haie
Darnétal	Parking rue Sadi-Carnot
Bonsecours	Rue de la Basilique
Franqueville-Saint-Pierre	Maison des associations
Amfreville-la-Mivoie	Rue François-Mitterrand

Pôle de Proximité Austreberthe Cailly

13 sites - 28 points de charge

Canteleu	Place Jean-Jaurès
Déville-lès-Rouen	Route de Dieppe
Malaunay	Place de l'Hôtel de ville
	Route de Montville
Le Houleme	Mairie
Le Trait	Place de l'Amiral-Ronarc'h
Maromme	P+R La Demi-Lune
Saint-Pierre-de-Varengeville	Chemin de la Messe
Mont Saint Aignan	Rue Saint-Gilles
	Parc de la Vatine / Rue Aron
Saint Paër	Parking Rue de l'Église
Le Mesnil Sous Jumièges	Route du Manoir / Rue Granit
Maromme	Place Saint-Just

Pôle de Proximité Seine Sud

5 sites - 12 points de charge

Saint-Etienne-du-Rouvray	Parking de la gare
Petit-Quevilly	Place de l'Hôtel de Ville
Oissel	Parking de la gare
Sotteville-lès-Rouen	Parking de l'Hôtel de Ville
	Carré des Bruyères